

Prépa Talents « Inspecteur du travail » IPAG de l'Université Paris Nanterre

Dossier d'inscription à télécharger sur le site de l'IPAG (<https://ipag.parisnanterre.fr/>) et à déposer à l'adresse e-mail suivante : secretariat-ipag@liste.parisnanterre.fr

Présentation de la préparation :

La classe préparatoire Talents du service public « **Inspecteur du travail** » de l'IPAG de l'Université Paris Nanterre (« CPT IT ») vise à la préparation et à la réussite au concours d'inspecteur du travail.

Gratuite, elle s'adresse aux **étudiants boursiers et aux demandeurs d'emploi**, sous conditions de ressources et de mérite. En leur offrant des **conditions matérielles et financières avantageuses**, elle vise à **maximiser leurs chances de réussir ces concours**, à travers :

- **Une bourse Talents de 4000€ cumulable avec la bourse de l'enseignement supérieur sur critères sociaux**
- **Un accompagnement renforcé et individualisé**
- **La possibilité de stages au sein d'une administration**
- **La possibilité de logement au sein d'une résidence universitaire**
- **Un soutien pour la restauration**

L'association **La Cordée** (<https://www.la-cordee.org/>), association de **promotion de la diversité sociale et de l'égalité des chances dans les secteurs public et para-public**, est étroitement associée à la préparation dans le cadre d'un partenariat avec l'IPAG de l'Université Paris Nanterre. L'association accompagne les élèves ayant intégré la classe préparatoire dans la préparation des concours sous forme de tutorat ou de mentorat. Celui-ci est effectué par des professionnels eux-mêmes issus

des milieux sociaux visés par le dispositif des classes prépas, connaissant les réalités rencontrées par les préparateurs.

10 places sont ouvertes pour la rentrée 2025.

Les préparateurs qui souhaitent s'engager dans une **formation diplômante** pourront en outre obtenir **de plein droit** une **inscription dans le Master 1 d'administration publique (MAP 1)** de l'IPAG, dont certains cours sont mutualisés avec ceux de la Prépa Talents.

Attention : il est dans ce cas indispensable de s'inscrire en parallèle en MAP1 via <https://www.monmaster.gouv.fr/>.

Calendrier d'inscription – Rentrée 2025 :

- Date d'ouverture des inscriptions : **1^{er} avril 2025**
- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **31 mai 2025, au plus tard**
- Publication de la liste des candidats qui seront auditionnés par la commission de sélection : **début juin 2025**
- Entretiens d'admission : **mi-juin 2025**
- Publication de la liste des candidats admis : **fin juin 2025**
- Réunion de pré rentrée : **début juillet 2025**
- Rentrée : **septembre 2025**

Conditions d'accès :

- Respecter les **conditions de ressources** (les candidats doivent remplir, lors de leur admission, les conditions de ressources fixées pour bénéficier d'une bourse de l'enseignement supérieur. V. <https://www.fonction-publique.gouv.fr/devenir-agent-public/les-bourses-talents>). La bourse Talents est cumulable avec le RSA ou la bourse de l'enseignement supérieur sur critères sociaux
- Remplir les **conditions pour se présenter aux concours préparés**
- Témoigner d'une réelle motivation pour la classe Prépa Talents en participant avec succès à un **entretien de sélection**

Sélection des candidats :

La recevabilité des candidatures sera examinée à partir de critères prenant en compte le diplôme (niveau bac+3 minimum), les ressources et le mérite des candidats, avec une priorité donnée aux candidats domiciliés dans l'un des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), l'une des zones de revitalisation rurale (ZRR), un territoire ou département d'outre-mer, ainsi qu'aux candidats y ayant suivi leur scolarité ou leur formation universitaire.

Sur cette base, la sélection des candidats s'effectue en deux temps par une commission pédagogique :

- **Présélection sur dossier** en fonction de la formation initiale des candidats. Une attention particulière sera apportée à la diversité des formations et des disciplines d'origine des candidats.
- **Entretiens oraux et individuels de motivation des candidats présélectionnés**. Il est tenu compte dans le cadre de cet entretien de la qualité du parcours scolaire et de la formation du candidat, de ses aptitudes, de sa motivation et de son potentiel.

Pour plus d'informations :

<https://ipag.parisnanterre.fr/formations/preparations/nos-classes-talents-du-service-public>

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/devenir-agent-public/le-plan-talents-du-service-public-des-mesures-concretes-et-ambitieuses-pour-les-jeunes>

Contacts :

M. Jules David, Directeur des études de l'IPAG (j david@parisnanterre.fr)

M. Eric Cornu, responsable administratif de l'IPAG (ecornu@parisnanterre.fr)

Maquette pédagogique

Les enseignements dispensés dans la CPT Inspecteur du travail mêlent **aspects académiques et pratiques**, à travers :

- Des **enseignements généraux** correspondant à ceux délivrés par l'IPAG en Licence et en Master d'administration publique (LAP et MAP) ou dans le cadre de sa préparation générale aux concours administratifs.
- Des **enseignements spécifiques** préparant aux différents types d'épreuves du concours.

L'ensemble des enseignements sont assurés tant par des **enseignants de l'enseignement supérieur** aguerris en matière de préparation aux concours que par des **intervenants professionnels**, fonctionnaires ou hauts fonctionnaires, notamment de l'INTEFP. Ces enseignements sont complétés par des **conférences de présentation des métiers et carrières de la fonction publique** réalisées par des professionnels et des **stages en administration**.

Les préparateurs bénéficient en outre d'un **accompagnement renforcé et individualisé**, à travers notamment, d'une part, la mise en place d'un **programme de mentorat** en liaison avec l'association La Cordée et, d'autre part, de **groupes de travaux dirigés dédiés**.

ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES

MATIERES	CM	TD	DST	
Culture générale « politiques publiques »	16		3	1 séance méthode, corrections, devoirs sous forme de cours
Droit des relations professionnelles	33			cours mutualisés UFR (M1) Site de Nanterre
Droit du travail	33			cours mutualisés UFR (L3) Site de Nanterre
Droit social international et européen	33			cours mutualisés UFR (M1) Site de Nanterre
Droit des relations professionnelles	33			cours mutualisés UFR (M1) Site de Nanterre
Droit du travail Préparation épreuve concours	4	12	3	
Economie de l'entreprise	10	6	1	pour les candidats qui choisissent l'option économie entreprise et politiques sociales
Politiques de l'emploi et formation professionnelle	24	12	3	pour les candidats qui choisissent l'option économie entreprise et politiques sociales
Direction études politiques sociales	18	6	2	pour les candidats qui choisissent l'option économie entreprise et politiques sociales
Santé au travail	4	15	5	pour les candidats qui choisissent santé au travail
Note de synthèse sur un dossier politique TEFP	8	18	3	
Préparation oral entretien avec jury	8	20		
Préparation oral mise en situation individuelle	4	15		
Total SEM1	228	114	20	
Culture générale « politiques publiques »	16		3	
Droit du travail Préparation épreuve concours	4	12	4	
Economie de l'entreprise	10	6	1	
Politiques de l'emploi et formation professionnelle	24	12	3	
Direction études politiques sociales	18	6	2	
Santé au travail	4	15		
Note de synthèse sur un dossier politique TEFP	8	9	3	
Préparation oral mise en situation individuelle	8	10		
Total SEM2	92	70	16	
Total général	320	184	36	

ENSEIGNEMENTS GENERAUX

(Attention : mises à jour à venir pour la rentrée 2025)

Semestre 1		CM	TD
Cours mutualisés MAP 1 / LAP			
Droit administratif général		36 h	20 h
Questions européennes		24 h	
Finances publiques		36 h	
Économie générale		30 h	36 h
Culture générale politiques publiques et questions sociales		36 h	
Gestion des ressources humaines		24 h	
Droit constitutionnel		36 h	20 h
Institutions administratives		24 h	
Cours supplémentaires			
Conférences – Culture administrative		18 h	
Séminaires de Finances publiques			20 h
Économie générale (TD analyse de documents + TD dissertation)		6h	36h
Semestre 2		CM	TD
Cours mutualisés MAP 1 / LAP			
Anglais			24 h
Finances publiques approfondies		18 h	
Finances locales		24 h	

Cours supplémentaires

Politique économique	36 h	36 h
Droit administratif approfondi	24 h	
Culture générale politiques publiques et questions sociales	36 h	
Droit des collectivités territoriales (Optionnel)	24 h	